

MARGUERON

L'actualité

N° 01

Il nous aura fallu trois mois pour que nous puissions enfin finaliser les élections à Margueron et élire notre nouveau Maire.

A 7 voix pour et 4 votes blancs, M. Patrick FESTAL est élu Maire de notre commune. La nouvelle équipe du conseil municipal vous remercie de votre confiance et s'est tout de suite mise au travail en continuant les nombreux dossiers en suspens suite à la crise sanitaire que nous connaissons tous. L'ouverture de l'épicerie communale avec l'agence postale en son sein semble se confirmer pour le mois de Septembre de cette année. Quant à l'enfouissement des lignes basses tensions dans le centre bourg de notre commune, il devrait être terminé d'ici la fin de l'année.

L'équipe municipale souhaite dès le mois de septembre vous faire participer activement à la vie de la commune en vous proposant d'intégrer différentes commissions afin que vous puissiez porter votre contribution aux sujets qui nous concernent tous, tels que la voirie, les bâtiments communaux et l'animation. Ci-dessous, la liste des différentes commissions et de leurs délégués. Vous pouvez consulter les comptes rendus sur le panneau d'affichage de la Mairie.



De gauche à droite, Michel BOUCHEREAU, Lydie BOURDIN, Hélène BESSE (2^{ème} adjointe), Karine LERENDU, Patrick BERWIT, Bernadette DE LUCA, Patrick FESTAL (Maire), Jean-Michel DEMORTIER, Jacques CAMBECEDES (3^{ème} adjoint), Alain MOULARD, Pierre VILLATE (1^{er} adjoint)

Désignation des délégués aux commissions communales

<p><u>Epicerie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. FESTAL Patrick ➤ Mme BESSE Hélène ➤ M. CAMBECEDES Jacques ➤ M. MOULARD Alain ➤ M. VILLATE Pierre 	<p><u>C.C.A.S. :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. FESTAL Patrick ➤ Mme CAMBECEDES Josiane ➤ Mme DE LUCA Bernadette ➤ Mme LERENDU Karine ➤ Mme MAURY Martine ➤ M. VILLATE Pierre 	<p><u>AGEDI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. FESTAL Patrick <p><u>Bibliothèque :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mme BESSE Hélène
<p><u>Bâtiments Communaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. VILLATE Pierre ➤ M. BOUCHEREAU Michel ➤ M. MOULARD Alain 	<p><u>Voirie, Cimetière :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. CAMBECEDES Jacques ➤ M. BOUCHEREAU Michel ➤ M. VILLATE Pierre 	<p><u>Communication, Informatique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. MOULARD Alain ➤ M. BOUCHEREAU Michel
<p><u>Environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. BOUCHEREAU Michel ➤ Mme MAURY Martine 	<p><u>Animations, Vie Associative :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mme LERENDU Karine ➤ M. CAMBECEDES Jacques 	<p><u>Gestion employés communaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. VILLATE Pierre ➤ Mme BESSE Hélène
<p><u>Défense citoyenne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. CAMBECEDES Jacques <p><u>CISPD :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. VILLATE Pierre 	<p><u>Centre de Vacances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mme BESSE Hélène ➤ M. BOUCHEREAU Michel ➤ M. CAMBECEDES Jacques ➤ Mme DE LUCA Bernadette 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ M. FESTAL Patrick ➤ Mme LERENDU Karine ➤ M. MOULARD Alain ➤ M. VILLATE Pierre ➤ M. BERWIT Patrick

SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de La Roquette-Margueron-Ligueux

Titulaires :

- M. FESTAL Patrick
- Mme LERENDU Karine
- Mme BESSE Hélène
- M. BERWIT Patrick

Suppléants :

- M. VILLATE Pierre
- M. BOUCHEREAU Michel
- M. MOULARD Alain
- Mme DE LUCA Bernadette

Nous souhaitons mettre en place un système de permanences d'élus deux samedis matin par mois afin que chacun d'entre vous puisse venir nous voir en mairie sans rendez-vous. Nous reviendrons vers vous pour vous informer de la mise en place effective de ces permanences.

Vous pouvez d'ores et déjà joindre le Maire et ses adjoints aux numéros suivants :

Patrick FESTAL : 06 82 24 57 32

Pierre Villate : 06 25 17 70 78

Hélène BESSE : 06 29 42 35 47

Jacques CAMBECEDES : 07 83 49 77 55



Aujourd'hui, vous venez de recevoir une lettre d'actualité de notre commune. C'est la première de son genre et sans le moindre doute, pas la dernière. Nous voulons communiquer avec vous régulièrement et c'est pourquoi, nous nous appliquerons à faire une lettre d'information 3 à 4 fois par an. Cette lettre contiendra des informations sur les événements des semaines passées ainsi que sur les projets immédiats et ceux un peu plus lointains. Alain Moulard, qui est notre responsable communication à pris en main la page facebook de la

commune. Si vous souhaitez faire paraître des annonces sur la page de la commune, n'hésitez pas à prendre contact directement avec lui sur la page facebook de la commune ou par courriel à l'adresse : a.moulard2@orange.fr. Nous réfléchissons également à la refonte complète du site internet de la commune. En effet, nous nous sommes aperçus que le site communal n'est plus mis à jour depuis plus de 2 ans, ce qui va complètement à l'encontre de notre désir de communication.

Travaux au centre de vacances.

Le centre de vacances va accueillir un groupe de 60 personnes pendant le mois d'Août. Pour limiter les risques d'accident liés à l'utilisation de sa buanderie, un mur de séparation vient d'être monté entre la buanderie et l'atelier municipal. En effet, pour pouvoir laver le linge, les locataires du centre de vacances sont obligés de passer dans l'atelier ce qui représente pour des enfants un danger potentiel. Toujours dans une optique d'économie, deux élus (Pierre VILLATE et Alain MOULARD) ont prêté main forte à notre cantonnier.



Le saviez-vous ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! Le moustique qui vous pique est né dans votre quartier !



Pour pondre ses oeufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon renversé lui suffit ! Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !!

Vous avez reconnu le moustique tigre ?

Signaler sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr

Collecte estivale de l'USTOM

L'USTOM améliore ses services pendant la période estivale. En effet, du 15 Juin au 15 Septembre 2020, le camion des collectes des ordures ménagères passe

toutes les semaines devant chez vous au jour habituel. Rien ne change pour ce qui concerne le ramassage du bac jaune (déchets propres) qui continue la collecte toutes les deux semaines.

